



**Conseil d'administration
de l'Entité des Nations Unies
pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation
des femmes**

Distr. générale
19 avril 2022
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2022

21 au 22 juin 2022

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Rapport annuel de la Directrice exécutive

**Rapport de la Secrétaire générale adjointe et Directrice
exécutive chargée de l'Entité des Nations Unies
pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
sur les progrès réalisés dans le cadre du Plan stratégique
2018-2021**

Résumé

Le présent rapport est le rapport final soumis par la Directrice exécutive au Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) sur la mise en œuvre du Plan stratégique 2018-2021. Il met en lumière les principaux résultats obtenus par ONU-Femmes et ses partenaires au cours de la période couverte par le Plan stratégique, ainsi qu'en 2021, et marque la transition vers le Plan stratégique 2022-2025. Dans le cadre de ce dernier, ONU-Femmes concentrera ses efforts sur l'avancement des objectifs à l'échelle du système qui permettent d'assurer l'égalité des genres et l'autonomisation de toutes les femmes et filles et le plein exercice de leurs droits, une condition préalable à la réalisation de la vision et de l'ambition plus larges du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Un projet de décision figure à la section VI.



I. Introduction

1. La période 2018-2021 a été le théâtre d'une instabilité sociopolitique et humanitaire accrue et de crises mondiales complexes et prolongées. La pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a fait apparaître de profondes inégalités structurelles, inversé le cours de décennies de progrès en matière de participation des femmes au marché du travail, fait progresser le nombre de femmes vivant dans l'extrême pauvreté et considérablement accru la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence à huis clos, en public et en ligne. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a tiré d'importants enseignements sur sa valeur ajoutée et a pensé et affiné ses interventions en conséquence, en axant délibérément le Plan stratégique 2022-2025 sur la lutte contre les obstacles structurels et les causes profondes de l'inégalité de genre et de l'exclusion, afin de ne laisser personne de côté. Si l'égalité des genres est désormais au cœur de l'action du système des Nations Unies et l'urgence du mandat d'ONU-Femmes ainsi que ses contributions uniques face à l'inquiétude liée au ralentissement des progrès dans la réalisation du Programme 2030 occupent le devant de la scène, c'est grâce à une prise de conscience et un engagement sans précédent des partenaires ainsi qu'à l'existence de solides cadres mondiaux tels que « Notre programme commun ».

2. ONU-Femmes a gagné en maturité en tant qu'organisation, ce qui lui a permis de réagir avec agilité pour mettre au point des orientations et des supports de connaissance fondés sur des données factuelles et axés sur les résultats. Ces orientations et supports de connaissance ont pris de l'importance et entraîné des progrès depuis 2017, comme en témoigne la collaboration avec les partenaires gouvernementaux et d'autres parties prenantes pour promouvoir les droits des femmes et faire en sorte que les institutions et les lois tiennent davantage compte des femmes et des filles, y compris les plus vulnérables. La réforme législative a conservé une place prépondérante et peut être qualifiée de réussite. Plus de la moitié des initiatives de réforme législative soutenues pendant la période visée par le Plan stratégique 2018-2021 ont porté sur des lois discriminatoires, y compris les lois et règlements relatifs à l'économie des services à la personne visant à renforcer la capacité des femmes à entrer dans la population active.

3. Il convient de mener d'autres travaux pour accélérer les progrès en matière d'exercice des responsabilités par les femmes et de participation de ces dernières à la gouvernance et à la prise de décision, ainsi que pour donner la priorité aux actions qui tiennent compte des voix des femmes et des filles, par exemple en poursuivant l'intégration des questions de genre dans les stratégies nationales de développement.

4. À une période où les crises climatiques et environnementales mettent à rude épreuve l'utilisation des terres et exacerbent la fréquence et l'intensité des catastrophes, il sera de plus en plus important de garantir l'inclusion des femmes dans les emplois verts et bleus et dans la prise de décision sur la réduction des risques de catastrophe et l'accès à la terre, son exploitation et la collecte de ses fruits. La mission d'ONU-Femmes consiste à donner aux femmes les moyens de prendre l'initiative et d'agir dans les efforts de réduction des risques de catastrophes ainsi qu'à renforcer leur résilience face aux catastrophes et aux changements climatiques, notamment en leur donnant accès à des systèmes d'alerte rapide, à des financements et à des services adaptés tenant compte des questions de genre, ou encore à des infrastructures, des activités et des moyens de subsistance résilients.

5. Ces quatre dernières années, ONU-Femmes a renforcé son leadership éclairé grâce à des produits innovants, comme l'outil de suivi des politiques relatives à la COVID-19 mis au point avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ou des évaluations rapides de la situation en matière d'égalité des genres.

Ces dernières ont mis en lumière l'insuffisance des efforts déployés par les pays pour se relever de la pandémie de COVID-19 ainsi que la nécessité de défendre efficacement la place des femmes et des filles au cœur d'une croissance économique inclusive. L'analyse des solutions à adopter révèle que plus de 150 millions de femmes et de filles pourraient sortir de la pauvreté si les gouvernements amélioraient l'accès à l'éducation et à la planification familiale, garantissaient des salaires justes et égaux et développaient les transferts sociaux d'ici à 2030.

6. Constatant l'escalade de la violence contre de nombreuses femmes et filles pendant la pandémie, ONU-Femmes a mobilisé et coordonné l'action menée à l'échelle du système des Nations Unies en matière de prévention et de prise en charge des rescapées, en renforçant les investissements consentis dans des systèmes de protection sociale tenant compte de questions de genre pour lutter contre cette « pandémie de l'ombre ». Cette force mobilisatrice a mis en évidence la place unique qu'occupe ONU-Femmes dans le système des Nations Unies pour fournir des conseils et un appui technique en rapport avec les crises en cours tout en mettant l'accent sur le rôle central de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes dans le développement durable, y compris dans les plans-cadres de coopération.

7. En ce qui concerne la question des femmes et de la paix et de la sécurité, ONU-Femmes a intensifié les actions conjointes pour concrétiser les engagements, améliorer la coordination et développer les activités opérationnelles, y compris en jouant un rôle déterminant dans la montée en puissance des plans d'action nationaux axés sur les résultats. Les fruits de ces actions ont été positifs, à l'instar du doublement de la part des accords de paix comportant des dispositions relatives à l'égalité des genres.

8. Tandis que les besoins continuent de s'intensifier, ONU-Femmes, qui a fait en sorte que les organes de prise de décision et de coordination dans le domaine humanitaire acquièrent des compétences spécialisées dans les questions de genre, réalisé des analyses des questions de genre en temps voulu dans les situations de crise, assuré le suivi des engagements en cours en matière de respect de l'égalité des genres et amplifié les voix de la société civile féminine, a permis à davantage de femmes de jouer un rôle plus important et d'être mieux prises en compte dans les interventions humanitaires déployées au niveau mondial.

9. L'Entité continue d'encourager la mise sur pied de mécanismes de responsabilité conjointe en matière d'obtention de résultats à tous les niveaux grâce à des outils tels que le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, la feuille de résultats des équipes de pays connexe et les marqueurs genre.

10. La solidité de la gestion et des dispositifs de contrôle interne d'ONU-Femmes n'a pas été démentie, l'organisation, qui a mis en œuvre toutes les recommandations des audits externes des années précédentes, s'étant vu décerner pour la dixième fois consécutive une opinion sans réserve sur ses états financiers de la part du Comité des commissaires aux comptes. L'Entité a mis au point des typologies par pays, par région et par siège afin de mieux garantir une présence appropriée, configurée de manière à soutenir au mieux les États Membres, et déploie le personnel, les outils organisationnels et les capacités nécessaires pour agir à grande échelle en gérant les risques comme il convient.

11. Les partenariats restent essentiels pour amplifier et accélérer les résultats. En 2021, le Forum Génération Égalité a démontré l'importance vitale des partenariats multipartites pour faire progresser les résultats collectifs en matière d'égalité des genres. ONU-Femmes continuera de réunir des partenaires pour qu'ils agissent conjointement à l'appui de son mandat, en structurant ces alliances avec rigueur et dans le respect du principe de responsabilité afin d'agir en faveur des femmes et des

filles à une échelle sans précédent. En renforçant les partenariats au sein du système des Nations Unies et au-delà, y compris avec les organisations locales de femmes et de jeunes, ONU-Femmes entend améliorer les résultats pour les femmes et les filles à risque et touchées par des crises dans le cadre du Plan stratégique 2022-2025 et accélérer les progrès accomplis pour tous.

II. Principaux résultats du Plan stratégique 2018-2021

12. Au cours de la mise en œuvre du Plan stratégique 2018-2021, ONU-Femmes s'est employée avec un large éventail de partenaires à soutenir la traduction des normes et règles internationales en changements réels dans la vie des femmes et des filles tout en renforçant la cohérence et les effets de l'action des entités du système des Nations Unies sur l'égalité des genres et l'autonomisation de toutes les femmes et filles. ONU-Femmes a directement contribué, avec l'aide de ses partenaires, aux résultats énoncés ci-après en vue de créer un environnement plus propice à la réalisation des droits des femmes :

Normes et règles internationales

Quatre résultats positifs obtenus par la Commission de la condition de la femme (trois conclusions concertées et une déclaration politique), participation de 9 692 représentants et représentantes de la société civile (2018-2019) et 20 732 personnes inscrites (2020-2021).

Direction et gouvernance

La proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux est passée de 23 à 26 % (indicateur 5.5.1 a) des objectifs de développement durable).

La proportion d'indicateurs des objectifs de développement durable tenant compte des questions de genre pour lesquels des données sont disponibles est passée de 26 à 40 %.

Plus de 35 500 femmes aspirant à exercer des fonctions de direction ou briguant un mandat politique ont renforcé leurs compétences, notamment en ce qui concerne la conduite d'une campagne.

41 pays ont élaboré et mis en œuvre des plans d'action nationaux relatifs à l'égalité des genres et des budgets tenant compte des questions de genre.

39 stratégies nationales de développement supplémentaires comprenaient une composante sur l'égalité des genres.

Autonomisation économique

44 pays, où vivent 1,6 milliard de femmes et de filles, disposent désormais d'un cadre juridique, réglementaire et politique plus solide à l'appui de l'autonomisation économique des femmes.

1 008 pays, entreprises et organisations internationales ont considérablement ouvert leurs marchés aux femmes via l'élaboration et la mise en œuvre de politiques visant à privilégier les achats auprès d'entreprises appartenant à des femmes.

4 357 entreprises ont adhéré aux Principes d'autonomisation des femmes.

Élimination de la violence à l'égard des femmes

43 villes supplémentaires soutenues par ONU-Femmes disposent de données sur la prévalence du harcèlement sexuel visant les femmes et les filles dans l'espace public.

22 pays supplémentaires ont adopté ou renforcé une législation contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans les espaces privés et publics qui : 1) est conforme aux meilleures pratiques ; 2) prévoit l'allocation d'un budget ; 3) est assortie d'un mécanisme de contrôle pour le suivi.

12 pays supplémentaires disposent d'une législation conforme aux meilleures pratiques visant à prévenir les meurtres de femmes liés au genre (également appelés « féminicides »), à enquêter sur ces crimes, à les sanctionner et à apporter des réparations.

57 pays, où vivent 2,5 milliards de femmes et de filles, ont renforcé leurs plans d'action nationaux et leurs stratégies visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes en les dotant d'un volet consacré à la transformation des normes sociales, des attitudes et des comportements.

69 pays, où vivent 2,7 milliards de femmes et de filles, ont facilité l'accès aux services d'appui aux personnes rescapées de la violence et en ont amélioré la qualité.

83,7 millions de personnes (dont plus de 22,5 millions de femmes et de filles rien qu'en 2021) ont bénéficié de subventions du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Femmes et paix et sécurité, action humanitaire et réduction des risques de catastrophe

La proportion des accords de paix contenant des dispositions spécifiques en vue d'améliorer la sécurité et la situation des femmes et des filles est passée de 25 % (2015-2017) à 29 % (2020).

Augmentation de 12 points de pourcentage (2017-2021) des ressources du Fonds pour la consolidation de la paix allouées aux projets de consolidation de la paix qui tiennent compte des besoins particuliers des femmes ou qui ont comme objectif principal de faire progresser l'égalité des genres ou l'autonomisation des femmes.

Augmentation de 25 points de pourcentage (2017-2021) de la proportion de processus de paix menés (ou codirigés) par l'ONU dans lesquels des femmes étaient présentes dans l'équipe de médiation, les parties aux négociations comptaient des femmes de haut rang dans leurs délégations, des consultations avec des organisations de femmes de la société civile ont été organisées et une expertise technique en matière de genre a été fournie.

Augmentation de 31 points de pourcentage (2017-2021) de l'analyse des questions de genre dans l'éclairage des aperçus des besoins humanitaires (évaluations des besoins humanitaires au niveau des pays, fondées sur des données factuelles).

99 États Membres de l'ONU et territoires disposaient de plans d'action nationaux sur les femmes, la paix et la sécurité en 2021 (79 en 2018).

1 876 220 femmes et filles touchées par des crises ont bénéficié de services humanitaires appuyés par ONU-Femmes.

Des lois, politiques, stratégies, plans et évaluations sur la réduction des risques de catastrophe tenant compte des questions de genre ont été mis au point dans 34 pays supplémentaires, au bénéfice de 778 millions de personnes, en étroite collaboration avec les gouvernements nationaux et 1 407 organisations de femmes.

Coordination à l'échelle du système des Nations Unies

Consolidation des normes d'intégration des questions de genre dans les fonctions clés du système des Nations Unies grâce au dispositif d'application du principe de responsabilité du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, avec 71 entités des Nations Unies engagées.

Le pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui rendent chaque année des comptes via la feuille de résultats relative au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes est passé de 7 % en 2018 à 47 % en 2021.

Les efforts conjoints déployés pour renforcer la prise en compte des questions de genre dans le deuxième appel du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires de lutte contre la COVID-19, via le marqueur genre, ont permis d'allouer 64 % du financement total (5 % après le premier appel).

Premier Tableau de bord de la parité des sexes à l'échelle de l'ensemble du système des Nations Unies lancé en 2021 par ONU-Femmes et le PNUD, consolidant les dernières données disponibles de 38 entités des Nations Unies sur l'objectif de parité.

Plus de 30 équipes de pays pour l'action humanitaire ont rendu chaque année des comptes dans le cadre du dispositif d'application du principe de responsabilité du Comité permanent interorganisations.

Partenariats et communication

Plus de 2,4 millions d'hommes et de garçons ont pris des engagements dans le cadre de la campagne HeForShe.

L'initiative Unstereotype Alliance compte aujourd'hui 217 entreprises membres dans le monde, pour un budget publicitaire mondial de 500 milliards de dollars par an.

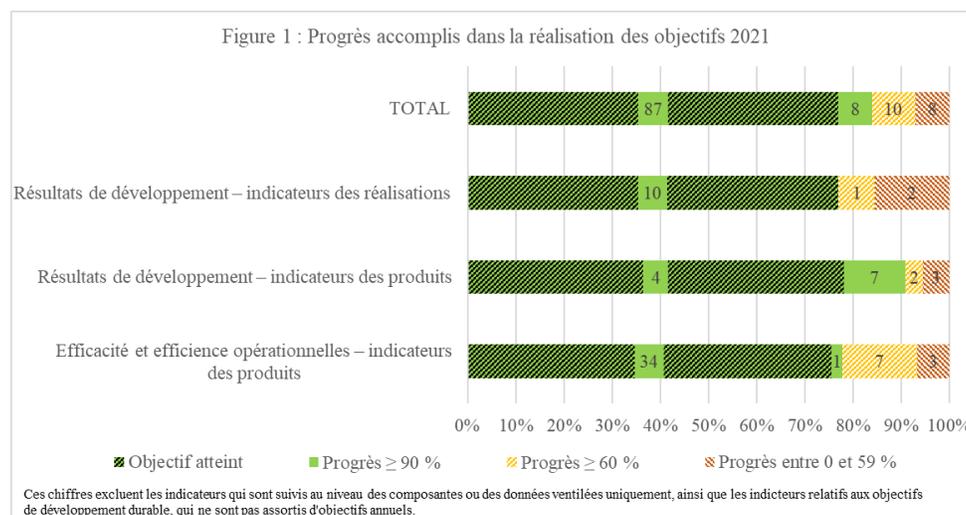
12,5 millions d'abonnés sur les médias sociaux, contre 8,2 millions auparavant.

30 milliards d'impressions grâce à l'audience gagnée, 1,2 milliard de personnes touchées via les médias sociaux et plus de 4 millions de vues dans le cadre du Forum Génération Égalité.

Plus de 1 000 engagements politiques, programmatiques ou financiers et initiatives de mobilisation dans le cadre des six coalitions d'action lors du Forum Génération Égalité.

III. Évaluation des résultats du développement, y compris les dépenses afférentes aux programmes et les types de contribution

13. Au cours de la dernière année de mise en œuvre de son Plan stratégique 2018-2021, ONU-Femmes a soutenu 98 pays et territoires, y compris des pays à revenu élevé, pour promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. La part des objectifs fixés en matière de résultats qui ont été atteints s'élève à 77 %. Bonne performance (à 10 % près des objectifs) pour 91 % des indicateurs des produits en matière de développement (78 % des objectifs ont été atteints) (figure 1).



A. Réalisation 1 : un ensemble complet et dynamique de normes, de politiques et de règles mondiales sur l'égalité des genres et l'autonomisation de toutes les femmes et filles est renforcé et mis en œuvre

Nombre de pays et territoires couverts
en 2021 : 42

Dépenses totales en 2021 :
33,74 millions de dollars

Contribue à la réalisation de tous les objectifs de développement durable



Figure 2. Réalisation 1
Progrès réalisés par rapport aux objectifs 2021

Produit		Indicateur	
1	115 %	1.1.1	83 %
		1.1.2	97 %
		1.1.3	131 %
		1.1.4	150 %
2	98 %	1.2.1	100 %
		1.2.2	95 %
3	147 %	1.3.1	147 %

■ Progrès ≥ 90 % ■ Progrès ≥ 60 % ■ Progrès entre 0 et 59 %

14. Au cours de la mise en œuvre du Plan stratégique 2018-2021, ONU-Femmes a apporté aux États Membres un appui constant et de haut niveau pour renforcer et traduire les normes mondiales sur l'égalité des genres en lois et politiques nationales. L'Entité a soutenu le renforcement des capacités, facilité le dialogue entre les parties prenantes et fourni d'importants conseils pratiques sur les processus intergouvernementaux. Le taux de réalisation moyen entre 2018 et 2021 s'élève à 91 % (115 % en 2021).

15. L'examen et l'évaluation après 25 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing mettent en lumière leur pertinence dans le temps et l'engagement des États Membres et des autres parties prenantes à les traduire en lois, politiques et programmes nationaux dans les douze domaines de préoccupation critiques. En ce qui concerne l'examen et l'évaluation, ONU-Femmes a organisé des consultations nationales et régionales, animé des forums de jeunes et soutenu l'élaboration de 118 rapports nationaux sur l'examen et l'évaluation de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, sur la base desquels l'Entité a produit un rapport de synthèse du Secrétaire général où sont recensées huit priorités transversales pour la mise en œuvre accélérée de la Déclaration et du Programme. ONU-Femmes a également collaboré avec les partenaires des Nations Unies et toutes les commissions régionales, et a soutenu des événements tels que l'audition multipartite du Président de l'Assemblée générale.

16. En 2021, la performance en matière de réalisations, qui dépend du climat politique dans le monde, a été inégale. Quatre-vingt-sept pour cent des recommandations du rapport du Secrétaire général sur le thème prioritaire, qui est élaboré par ONU-Femmes et fournit d'importants enseignements et éléments factuels, ont été prises en compte dans les conclusions concertées adoptées par la Commission de la condition de la femme (100 % en 2018). Quarante-cinq pour cent des résolutions de l'Assemblée générale prenaient en compte les questions de genre (comme en 2018). Au forum politique de haut niveau pour le développement durable, 75 % des examens nationaux volontaires tenaient compte des questions de genre (81 % en 2018).

17. Parmi les États Membres, le niveau de satisfaction à l'égard du soutien fourni par ONU-Femmes, notamment pour les sessions de la Commission de la condition de la femme pendant la pandémie de COVID-19, est resté stable (77 % en 2018, et 76 % en 2021). Les inscriptions à la Commission par des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) accréditées par le Conseil économique et social ont augmenté de 25 % entre 2018 et 2021. En 2021, plus de 10 000 représentants d'ONG accréditées par l'ECOSOC se sont inscrits à la session officielle de la Commission, qui s'est déroulée principalement en ligne. À l'appui du Forum Génération Égalité, partout dans le monde, ONU-Femmes a mis en place 292 dialogues et plateformes permettant aux ONG d'apporter leur contribution aux discussions politiques mondiales (45 en 2018).

18. ONU-Femmes a organisé quatre réunions d'information thématiques en 2021 (six en 2018) avec une série d'organes intergouvernementaux, et a considérablement contribué à leurs résultats, notamment sur le financement du développement et le prochain programme d'action en faveur des pays les moins avancés.

19. ONU-Femmes s'est employée à faire en sorte que les questions de genre soient davantage prises en compte dans les travaux du Conseil des droits de l'homme, y compris en ce qui concerne l'Examen périodique universel et à l'appui des travaux des titulaires de mandat au titre d'une procédure spéciale. L'Entité a continué de renforcer la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Il s'agissait notamment d'aider les pays à établir des rapports et à se préparer au dialogue avec le Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, à assurer le suivi des observations finales et à aider la société civile et les équipes de pays des Nations Unies à élaborer les rapports destinés au Comité. En 2021, l'Entité a apporté son concours à l'établissement de 100 % des rapports présentés au Comité par les équipes de pays des Nations Unies (83 % en 2018), notamment en coordonnant et en dirigeant la mise au point de ces rapports.

20. ONU-Femmes a continué de plaider en faveur d'une meilleure prise en compte des questions de genre dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 au titre de la Convention sur la diversité biologique. En partenariat avec le Centre mondial de surveillance pour la conservation du Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Entité a organisé des dialogues entre les Parties et d'autres acteurs concernés sur les principales considérations à prendre en compte en matière d'égalité des genres. Les recommandations issues de ces dialogues, notamment en ce qui concerne l'inclusion d'une cible relative au genre dans le cadre, ont été communiquées aux parties afin d'éclairer leurs engagements lors des sessions officielles des organes de la Convention sur la diversité biologique.

21. Dans le prolongement de son engagement auprès de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, lors de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties (COP26), ONU-Femmes a fourni un soutien technique, en particulier pour la décision relative au genre et aux changements climatiques. S'appuyant sur les contributions notables des années précédentes, L'Entité a activement soutenu l'élaboration du Plan d'action en faveur de l'égalité des sexes (2020-2024) de la Convention-cadre sur les changements climatiques et du Plan d'action pour l'égalité des sexes pour l'après-2020 de la Convention sur la diversité biologique, via des contributions écrites, une collaboration avec les secrétariats des Conventions et une assistance technique apportée aux Parties.

22. Sur la période couverte par le Plan stratégique 2018-2021, ONU-Femmes a fourni une expertise technique aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts et a conclu des partenariats avec les États Membres et la société civile pour renforcer le cadre normatif mondial en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation de chaque femme et de chaque fille. Les reports ou annulations de réunions d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts du fait de la pandémie de COVID-19 ont causé des difficultés, d'autant que les réunions virtuelles ont limité les possibilités de participation véritable des représentants des gouvernements et autres. Les résultats obtenus dans le cadre de cette réalisation dépendent du niveau de soutien au multilatéralisme et de la volonté politique de renforcer les normes mondiales relatives à l'égalité des genres sur toute une série de thèmes. En tant que priorité du Plan stratégique 2022-2025, ONU-Femmes renforcera les efforts qu'elle déploie pour aider les États Membres à traduire les normes et règles mondiales en lois et politiques nationales.

B. Réalisation 2 : les femmes sont à la tête de systèmes de gouvernance, participent à ces systèmes et en bénéficient sur un pied d'égalité avec les hommes

Nombre de pays et territoires couverts
en 2021 : 81

Dépenses totales en 2021 :
81,01 millions de dollars

Contribue à la réalisation des objectifs de développement durable suivants :



Figure 3. Réalisation 2
Progrès réalisés par rapport aux objectifs 2021

Produit		Indicateur	
4	125 %	2.4.1	140 %
		2.4.2	96 %
		2.4.3	114 %
		2.4.4	150 %
5	126 %	2.5.1	124 %
		2.5.2	105 %
		2.5.3	150 %
		2.5.4	113 %
		2.5.4	150 %
6	150 %	2.6.1	150 %
		2.6.2	150 %
		2.6.3	150 %
		2.6.4	150 %
7	150 %	2.7.1	150 %
		2.7.2	150 %
		2.7.3	150 %

■ Progrès ≥ 90 % ■ Progrès ≥ 60 % ■ Progrès entre 0 et 59 %

23. Malgré certains progrès, peu de pays ont atteint la parité (50 % de femmes) dans les fonctions électives, et l'absence de prise en compte des questions de genre dans les lois, les politiques et les budgets continue d'entraver le plein exercice par les femmes et les filles de leurs droits. Tandis que la pandémie de COVID-19 faisait émerger de nouvelles contraintes majeures, ONU-Femmes et ses partenaires s'efforçaient d'intégrer les priorités en matière d'égalité des genres dans les budgets et plans d'intervention et de relèvement. L'Entité a été un moteur de progrès dans le cadre de cette réalisation, aidant les gouvernements et les autres parties prenantes à faire en sorte que les institutions et les lois soient plus favorables aux femmes et aux filles tout en contribuant à compiler des données ventilées par sexe et des statistiques genrées de qualité, notamment pour établir des rapports sur les objectifs de développement durable.

24. Le taux de réalisation moyen sur la période couverte par le Plan stratégique 2018-2021 était de 138 % (138 % en 2021). On doit ces résultats élevés à la volonté politique de certains pays d'accélérer les réformes juridiques et les réformes d'orientation.

25. Entre 2018 et 2021, la représentation des femmes dans les parlements, à l'échelle mondiale, est passée de 23,4 % à 26,2 %, le nombre de pays dont les parlements respectent le principe de parité des genres ayant triplé. En 2021, 135 pays et régions ont communiqué des données sur la représentation des femmes dans les organes délibérants locaux élus, ce qui révèle l'importance des progrès accomplis en matière de disponibilité des données. Toutefois, cette progression de la représentation des femmes dans les organes locaux a été inégale, puisque 22 pays seulement ont atteint une part de 40 % et plus, tandis que 14 pays ne franchissent pas la barre des 10 %. ONU-Femmes a contribué, entre 2018 et 2021, à l'adoption de 24 lois favorisant une représentation équilibrée des genres lors des élections et dans les organes décisionnels (3 en 2021). Le ralentissement des progrès enregistrés entre 2019 et 2020 est lié à la concurrence des priorités parlementaires imputable à la COVID-19. Les conclusions concertées de la soixante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme, dans lesquelles elle préconise la parité des genres aux postes élus, ainsi que l'appel à l'action dans ce domaine lancé par le Secrétaire général dans « Notre programme commun », donnent une forte impulsion aux futurs progrès en matière de participation pleine et effective des femmes à la prise de décision.

26. L'Entité a dépassé l'objectif relatif aux stratégies nationales de développement tenant compte des questions de genre : depuis 2018, l'égalité des genres a été prise en compte dans 39 stratégies (8 en 2021) et les progrès ont été constants, ONU-Femmes ayant renforcé l'analyse des questions de genre afin de répondre à la situation causée par la COVID-19.

27. ONU-Femmes, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le PNUD ont élargi le champ des données comparables sur la budgétisation tenant compte des questions de genre grâce au suivi de l'indicateur 5.c.1 des objectifs de développement durable. Les données provenant de 105 pays et régions indiquent que 26 % d'entre eux disposent de systèmes permettant de suivre les allocations budgétaires tenant compte des questions de genre et que 59 % disposent de certaines fonctionnalités à cet effet. Ces données révèlent que les progrès accomplis en matière d'intégration de la budgétisation tenant compte des questions de genre dans les normes et orientations fiscales sont modérés et mettent en évidence les domaines nécessitant un appui plus marqué, notamment les évaluations et audits des allocations budgétaires tenant compte des questions de genre, un point qui fera l'objet d'une attention particulière de la part d'ONU-Femmes dans le cadre du Plan stratégique 2022-2025.

28. Entre 2018 et 2021, dans le cadre du partenariat H6 visant à promouvoir les initiatives et actions nationales en faveur de la santé des femmes conclu avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la Banque mondiale et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, ONU-Femmes a aidé les femmes et les filles de 39 pays à accéder à des services de santé sexuelle et reproductive. À l'échelle mondiale, 56,7 % des femmes âgées de 15 à 49 ans, mariées ou vivant en couple, prennent leurs propres décisions en ce qui concerne les rapports sexuels, l'utilisation de contraceptifs et le recours aux soins de santé (51,8 % en 2017). La réalisation des cibles des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 nécessitera de redoubler d'efforts pour éliminer les obstacles à l'accès

aux services liés au genre, notamment les normes sociales régressives et les politiques discriminatoires, deux priorités inscrites dans le Plan stratégique 2022-2025.

29. ONU-Femmes, le Groupe de la Banque mondiale et l'OCDE ont élargi le champ des données comparables sur les cadres juridiques qui font progresser l'égalité des genres grâce au suivi de l'indicateur 5.1.1 des objectifs de développement durable. Les données de 95 pays indiquent que les progrès sont modérés. Entre 2018 et 2021, ONU-Femmes a soutenu plus de 760 initiatives de réforme législative (232 en 2021), dont plus de 50 % portaient sur des lois discriminatoires et 60 % ont été adoptées. ONU-Femmes contribuera à la mise en œuvre de l'appel à l'action en faveur des droits humains lancé par le Secrétaire général et de *Notre Programme commun* dans le Plan stratégique 2022-2025.

30. Les résultats en matière d'impact et de réalisations ont été renforcés par de bonnes performances dans tous les produits. Entre 2018 et 2021, plus de 35 500 femmes (11 500 en 2021) ont bénéficié d'un renforcement des compétences en matière d'exercice des responsabilités politiques et de gestion des campagnes électorales, et 131 politiques et outils innovants ont été mis au point pour lutter contre la violence à l'égard des femmes en politique (40 en 2021). La législation érigeant en infraction pénale la violence à l'égard des femmes en politique au Brésil et en El Salvador s'est appuyée sur une sensibilisation multipartite, tandis qu'au Guatemala, le Tribunal électoral a publié un protocole visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes autochtones.

31. ONU-Femmes a contribué à l'élaboration, à la mise en œuvre et au calcul du coût de 56 plans d'action nationaux pour l'égalité des genres de 2018 à 2021 (13 en 2021). Le renforcement des capacités de 65 Ministères des finances (14 en 2021) a contribué à intégrer les questions de genre dans les systèmes de gestion des finances publiques. En réponse à une recommandation de l'évaluation institutionnelle visant à intensifier le dialogue avec celles-ci, ONU-Femmes a amélioré les capacités de 865 organisations de femmes en matière de budgétisation tenant compte des questions de genre (299 en 2021). Le renforcement des compétences spécialisées et des connaissances sur les questions de genre dans les organismes nationaux de coordination de la lutte contre le sida dans 54 pays (15 en 2021) a permis de veiller à ce que les programmes de lutte contre le VIH tiennent mieux compte des questions de genre.

32. Entre 2018 et 2021, ONU-Femmes a développé les capacités de 103 480 acteurs du secteur de la justice formelle et informelle (68 481 en 2021), notamment pour renforcer la collaboration entre les systèmes de justice coutumière et formelle au Kenya, aux Philippines et en Uruguay, et plus de 292 145 femmes ont eu accès à des services d'aide juridictionnelle tenant compte des questions de genre (46 708 en 2021).

33. Depuis 2017, grâce au programme Les Femmes comptent, les systèmes statistiques sont devenus plus réactifs aux exigences en matière de données sur le genre. ONU-Femmes a soutenu 31 enquêtes (9 en 2021) et a renforcé les systèmes de données nationaux pour accroître la disponibilité des indicateurs des objectifs de développement durable tenant compte des questions de genre de 26 % à 40 %. Les données sur les indicateurs 5.1.1, 5.2.12, 5.4.1, 5.5.1b et 5.c.1 des objectifs de développement durable sont désormais plus nombreuses et régulièrement incluses dans le suivi mondial, régional et national des objectifs. Trente pays ont intégré les statistiques genrées dans leurs stratégies statistiques (10 en 2021), les mécanismes de coordination multipartite ont été renforcés dans 48 pays (13 en 2021), les capacités de 33 634 producteurs et utilisateurs de données ont augmenté (4 050 en 2021) et 56 rapports nationaux (17 en 2021) ont été produits sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable tenant en compte les questions de genre.

34. L'outil de suivi des politiques relatives à la COVID-19 mis au point par ONU-Femmes et le PNUD et les 78 évaluations rapides de l'incidence de la COVID-19 sur les femmes et les filles qui ont été menées éclairent les stratégies d'intervention des pays. Plus de 20 pays ont ainsi adopté des politiques tenant compte des questions de genre. Le Chili a décidé d'octroyer des subventions aux pourvoyeurs de soins à de jeunes enfants et de fournir un appui aux cheffes d'entreprise.

35. L'accélération des progrès accomplis en matière d'exercice des responsabilités par les femmes et de participation de ces dernières à la gouvernance et à la prise de décision dans la perspective de la réalisation des objectifs de développement durable passera par le déploiement d'efforts supplémentaires. L'insuffisance du financement de la promotion de l'égalité des genres, le manque de capacités techniques, les lois et institutions discriminatoires, la faiblesse des systèmes statistiques, l'absence de production régulière de statistiques genrées et le recours limité à ces dernières, ainsi que la timidité de la volonté politique, restent à surmonter. ONU-Femmes entend donc intensifier son action en la matière, ainsi que son action en faveur des statistiques genrées et de l'amélioration des connaissances sur les questions de genre, dans son Plan stratégique 2022-2025.

Renforcement des efforts en matière de financement de la promotion de l'égalité des genres

Dans le Plan stratégique 2022-2025 d'ONU-Femmes, le financement de la promotion de l'égalité des genres est considéré comme un moteur essentiel de la mise en œuvre des politiques, soulignant la nécessité d'aligner les ressources publiques et privées sur les priorités nationales en matière de genre. Dans le cadre du Plan stratégique 2018-2021, ONU-Femmes a soutenu les Ministères des finances et des autres secteurs concernés ainsi que les organisations de femmes dans plus de 70 pays pour instaurer, suivre et intensifier la budgétisation tenant compte des questions de genre. Le suivi de l'indicateur 5.c.1 des objectifs de développement durable a permis à l'Entité d'établir une base de données sur la budgétisation tenant compte des questions de genre, représentative à l'échelle mondiale, couvrant 105 pays.

Forte de ces résultats, et en mettant un accent nouveau sur les investissements tenant compte des questions de genre, ONU-Femmes aidera les gouvernements à réorienter leur politique fiscale et à attirer des capitaux et des investissements privés pour remédier aux disparités fondées sur le genre. L'obtention de résultat passera par la véritable prise en compte de la dimension de genre dans les lois, les politiques et les normes fiscales, l'intégration de l'égalité des genres dans les systèmes de gestion des finances publiques, le renforcement de l'infrastructure du marché des capitaux pour favoriser l'investissement tenant compte des questions de genre et l'appui aux instruments financiers axés sur l'égalité des genres afin de catalyser le financement de la promotion de l'égalité des genres et d'en accroître le volume et la qualité.

Élargissement de la portée des travaux d'ONU-Femmes en matière de connaissances sur les questions de genre et de statistiques genrées

Les bons résultats du programme « [Les femmes comptent](#) » (Women Count) ont permis d'alimenter les statistiques et les connaissances sur les questions de genre, les élevant au rang de réalisation systémique dans le Plan stratégique 2022-2025 et conduisant à la transformation d'ONU-

Femmes sur la base de données, d'éléments factuels et de connaissances spécialisées.

Ce programme est en cours de déploiement dans plus de 70 pays et sera l'une des pierres de touche permettant à ONU-Femmes de fournir des résultats de haute qualité, fondés sur des éléments factuels, à une échelle beaucoup plus importante. La hausse de la production de données permettra d'assurer le suivi des objectifs de développement durable, la coordination du système des Nations Unies sera renforcée via la collecte, l'analyse et la recherche conjointes de données, notamment sur les personnes les plus défavorisées, et l'appui aux pays permettra de veiller à ce que les données et les travaux de recherche puissent alimenter l'élaboration des politiques et des programmes, y compris lors des chocs, des crises et des urgences.

« Les femmes comptent » aura également pour objectif de stimuler le recours aux données en approfondissant le dialogue avec les utilisateurs ainsi qu'en améliorant la [base de données de référence du programme](#) et en l'exploitant en tant que ressource centralisée pour les données, les éléments factuels et les connaissances sur les questions de genre ou encore comme source privilégiée pour la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout.

C. Réalisation 3 : les femmes jouissent d'une sécurité de revenu, d'un travail décent et d'une autonomie économique

Nombre de pays et territoires couverts
en 2021 : 64

Dépenses totales en 2021 :
63,30 millions de dollars

Contribue à la réalisation des objectifs de développement durable suivants :



Figure 4. Réalisation 3
Progrès réalisés par rapport aux objectifs 2021

Produit		Indicateur	
8	123 %	3.8.1	98 %
		3.8.2	91 %
		3.8.3	100 %
		3.8.4	150 %
		3.8.5	150 %
		3.8.6	150 %
9	138 %	3.9.1	150 %
		3.9.2	150 %
		3.9.3	150 %
		3.9.4	150 %
		3.9.5	91 %
10	99 %	3.10.1	140 %
		3.10.2	121 %
		3.10.3	36 %

■ Progrès ≥ 90 % ■ Progrès ≥ 60 % ■ Progrès entre 0 et 59 %

36. La pandémie de COVID-19, qui a exclu des millions de femmes de la population active, a réduit à néant plusieurs décennies de progrès en matière de participation des femmes au marché du travail. En 2019, 398,5 millions de femmes et de filles vivaient avec moins de 1,90 dollar par jour, et les évaluations indiquent que ce chiffre aurait atteint 435 millions en 2021. Cette inversion de la courbe des progrès réalisés pour éliminer l'extrême pauvreté a eu pour conséquence une augmentation sensible de la demande de soutien d'ONU-Femmes au titre de cette réalisation pendant la période couverte par le Plan stratégique 2018-2021. ONU-Femmes et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ont analysé les solutions à adopter face à la COVID-19 et ont constaté que plus de 150 millions de femmes et de filles pourraient sortir de la pauvreté si les gouvernements amélioraient l'accès à l'éducation et à la planification familiale, garantissaient des salaires justes et égaux et développaient les transferts sociaux d'ici à 2030.

37. ONU-Femmes a dépassé les objectifs avec un taux de réalisation moyen de 123 % sur la période 2018-2021 (123 % en 2021). Cette performance est due au fait qu'elle a fourni davantage de conseils techniques et mené plus d'activités de renforcement des capacités, en coordination avec le système des Nations Unies et ses partenaires, afin de lutter contre les inégalités économiques, exacerbées par la COVID-19, auxquelles sont confrontées les femmes et les filles.

38. En 2020, seuls 46,9 % de la population mondiale avaient accès à au moins une prestation de protection sociale. Seuls 23 % des mesures de protection sociale et des mesures relatives au marché du travail adoptées dans le monde en réaction à la pandémie de COVID-19 tenaient compte des questions de genre. ONU-Femmes réaffirmera la priorité qu'elle accorde à l'appui apporté aux gouvernements pour qu'ils prennent des mesures de relèvement de la COVID-19 tenant compte des questions de genre et réalisent des investissements de protection sociale en faveur des femmes dans le cadre du Plan stratégique 2022-2025.

39. Bien que la rareté des données rende difficile l'évaluation des progrès en matière de droits fonciers, une évaluation de 32 pays menée entre 2014 et 2020 indique que seules 39,6 % des agricultrices sont titulaires de droits de propriété et/ou disposent de droits garantis sur les terres. ONU-Femmes considère comme l'une de ses priorités fondamentales le fait d'assurer la participation des femmes aux instances dont dépend l'accès à la terre, son utilisation et l'exploitation de ses fruits.

40. En 2020, malgré d'importantes variations d'une région à l'autre, seules 34,9 % des entreprises dans le monde étaient partiellement ou entièrement dirigées par des femmes. ONU-Femmes continuera de donner la priorité à l'entreprenariat féminin via des interventions porteuses de transformation adaptées à chaque contexte, y compris dans la passation de marchés tenant compte des questions de genre.

41. En ce qui concerne les produits, l'Entité a aidé 1 008 gouvernements, entreprises et entités internationales à élaborer ou mettre en œuvre des politiques de passation de marchés tenant compte des questions de genre, contribuant ainsi nettement à ouvrir les marchés aux femmes (509 pour la seule année 2021). La sensibilisation, les partenariats (notamment avec le Pacte mondial des Nations Unies) et les connaissances issues du programme « Accroître les possibilités économiques pour les femmes entrepreneures » ont accéléré les changements dans ce domaine d'activité.

42. ONU-Femmes a exploité la technologie pour élargir l'accès des femmes aux marchés, notamment grâce au programme « Buy from Women » (Achetez auprès des femmes). Au Costa Rica et en Côte d'Ivoire, la plateforme de commerce électronique a permis aux femmes entrepreneures et aux organisations de populations autochtones de générer des revenus pendant la pandémie. Du fait, notamment, de la COVID-19, ONU-Femmes a retardé le lancement du programme dans plusieurs pays, manquant ainsi son objectif.

43. Grâce à la mobilisation concertée, à de nouveaux outils et à des directives locales, ONU-Femmes a convaincu un nombre significatif de 4 357 nouveaux signataires (1 615 en 2021) des Principes d'autonomisation des femmes dans 150 pays entre 2018 et 2021.

44. ONU-Femmes est coresponsable de trois indicateurs liés à l'autonomisation économique dérivés du Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19, et l'appui technique apporté aux gouvernements et le renforcement de leurs capacités en matière d'évaluation des incidences de la COVID-19 et de promotion du relèvement ont conduit à l'élaboration ou à la mise en application de 53 politiques macroéconomiques tenant compte des questions de genre (14 en 2021) et de 41 plans de relance budgétaire tenant compte des questions de genre (22 en 2021), ainsi qu'à la mise en œuvre de politiques d'autonomisation des femmes dans 21 pays (15 en 2021). Au Maroc, une initiative d'ONU-Femmes et de l'Organisation internationale du Travail (OIT) a permis de renforcer les capacités des responsables politiques pour mettre en œuvre un plan de relance budgétaire fournissant aux femmes pauvres des transferts en espèces. ONU-Femmes a soutenu des initiatives similaires au Mozambique et au Népal. En Albanie, ONU-Femmes a réalisé avec l'UNICEF une analyse de la marge de manœuvre budgétaire pour les protections sociales minimales.

45. Au cours de la période 2018-2021, les conseils pratiques et techniques apportés par ONU-Femmes aux gouvernements, notamment sur les coûts estimés et les rendements économiques des investissements publics dans le secteur des services à la personne (en partenariat avec l'OIT) ainsi que sur l'évaluation de la contribution du travail domestique à l'économie (en partenariat avec la Banque africaine de développement et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique), ont conduit à l'élaboration ou à la mise en application de 114 lois et politiques favorisant l'accès des femmes à un emploi décent, y compris l'octroi de subventions à des

entreprises appartenant à des femmes (55 en 2021), 85 lois et règlements sur l'économie des services à la personne (45 en 2021) et 69 lois et politiques sur les systèmes de protection sociale tenant compte des questions de genre, y compris les transferts en espèces aux travailleurs informels, migrants et employés de maison touchés par la COVID-19 (19 en 2021). Les mécanismes d'intervention mis au point en 2020 ont accéléré les progrès réalisés par rapport aux objectifs du Plan stratégique 2018-2021 au cours de la dernière année. En République de Moldova, ONU-Femmes a soutenu les amendements des codes du travail et de l'éducation portant sur la création de centres communautaires de soins pédiatriques.

46. Les activités de sensibilisation et l'appui technique apportés par ONU-Femmes aux gouvernements, aux partenaires de développement et aux parties prenantes nationales ont conduit à l'élaboration ou à la mise en application de 131 politiques (nouvelles ou améliorées) tenant compte des questions de genre sur les droits fonciers et la sécurité des droits fonciers des femmes au cours de la période 2018-2021 (20 en 2021). ONU-Femmes, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), a contribué à améliorer l'accès de 447 893 femmes rurales aux ressources productives, en leur donnant les moyens de mieux utiliser et contrôler ces ressources, entre 2018 et 2021 (62 108 femmes rurales en 2021, dont 1 953 migrantes et 17 438 femmes âgées de 18 à 30 ans). Au Viet Nam et en Ouganda, ONU-Femmes a soutenu les femmes rurales en leur offrant un meilleur accès aux marchés et aux technologies agricoles résilientes aux changements climatiques, notamment l'irrigation à l'énergie solaire, ce qui a permis de diversifier les moyens de subsistance et d'augmenter les revenus.

47. Bien que l'on reconnaisse de plus en plus que l'autonomisation économique des femmes et le développement durable sont intimement liés, des lacunes subsistent, comme le révèle l'insuffisance de la prise en compte des questions de genres dans les efforts déployés pour se relever de la pandémie de COVID-19. Les enseignements tirés de l'action menée par ONU-Femmes en matière de mobilisation fondée sur des données factuelles et d'appui aux politiques intégrées visant à placer les femmes et les filles au cœur des efforts de croissance économique inclusive seront pris en compte dans le Plan stratégique 2022-2025.

Ne laisser personne de côté

Le souci de ne laisser personne de côté était l'un des principes transversaux du Plan stratégique 2018-2021. ONU-Femmes a produit des orientations normatives, prodigué des conseils pratiques et opérationnels et lancé des initiatives de renforcement des capacités fondé sur les connaissances, notamment l'*Intersectionality resource guide and toolkit* (Boîte à outils et guide de référence sur l'intersectionnalité) pour aider les diverses parties prenantes dans la mise en œuvre efficace d'une démarche intersectionnelle, la série *Connaissez vos droits !* et la *Liste de contrôle COVID-19, genre et handicap (Prévenir et lutter pendant la pandémie de COVID-19 contre la violence sexiste à l'égard des femmes, des filles et des personnes et genre non conforme handicapées)*.

Au Mexique, en prévision des élections locales de 2021, l'Institut électoral d'Oaxaca et ONU-Femmes ont fait équipe pour mettre sur pied une formation spécialisée, déclinée en modules, visant à renforcer les capacités de plus de 180 femmes autochtones et afro-mexicaines, dirigeantes politiques, responsables de la société civile et fonctionnaires locales en

matière d'engagement politique et de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des femmes en politique.

Entre 2018 et 2021, ONU-Femmes a apporté son soutien à 45 000 femmes vivant avec le VIH pour améliorer leurs capacités de direction et accéder aux sphères de prise de décision (7 000 en 2021). En Ukraine, des femmes vivant avec le VIH de quatre régions sont devenues membres des Conseils de coordination régionaux sur le VIH/sida et la tuberculose et ont participé à l'élaboration de plans et de budgets locaux.

Dans le cadre du Plan stratégique 2022-2025, ONU-Femmes met au point une stratégie opérationnelle globale visant à assurer une approche cohérente afin de ne laisser personne de côté.

D. Réalisation 4 : toutes les femmes et filles vivent une vie exempte de toute forme de violence

Nombre de pays et territoires couverts
en 2021 : 67

Dépenses totales en 2021 :
127,04 millions de dollars

Contribue à la réalisation des objectifs de développement durable suivants :



Figure 5. Réalisation 4
Progrès réalisés par rapport aux objectifs 2021

Produit		Indicateur	
11	129 %	4.11.1	150 %
		4.11.2	120 %
		4.11.3	115 %
		4.11.4	90 %
		4.11.5	150 %
		4.11.6	95 %
		4.11.6	114 %
		4.11.6	124 %
		4.11.6	149 %
		4.11.7	100 %
12	96 %	4.12.1	140 %
		4.12.2	150 %
		4.12.3	57 %
		4.12.4	36 %

■ Progrès ≥ 90 % ■ Progrès ≥ 60 % ■ Progrès entre 0 et 59 %

48. La pandémie de COVID-19 a considérablement aggravé la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence dans les contextes privés et publics et en ligne, révélant les faiblesses structurelles chroniques des systèmes censés répondre aux besoins des rescapées et mettant en lumière la précarité de leur situation économique. Les restrictions permanentes dans les espaces publics ont eu des répercussions sur les initiatives de prévention et ont ralenti les progrès dans certains domaines de résultats relatifs à la sécurité des femmes. En réponse, ONU-Femmes a intensifié son action pour faire face à cette escalade de la violence, notamment en faisant preuve d'innovation dans l'adaptation des interventions et en augmentant les ressources utilisables avec souplesse accordées aux organisations de la société civile, en particulier les organisations de défense des droits des femmes qui sont les premières à intervenir.

49. Ainsi, ONU-Femmes a atteint la plupart de ses objectifs d'élimination des violences contre les femmes et les filles au cours de la mise en œuvre du Plan stratégique 2018-2021 et, dans de nombreux cas, les a dépassés. Les progrès notables en matière de réalisations sont dus à de solides performances dans la majorité des produits, avec un taux de réalisation moyen de 121 % entre 2018 et 2021 (116 % en 2021).

50. Les travaux menés conjointement avec l'OMS, la Division de statistique, le FNUAP, l'UNICEF et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ont abouti à la création d'une nouvelle méthodologie permettant de produire des estimations comparables, aux niveaux mondial, régional et national, des taux de violence physique et sexuelle au sein du couple, ce qui permet de mieux comprendre sa prévalence, sa nature et ses effets, ainsi que la manière dont elle peut varier selon le contexte et évoluer au fil du temps. Les données collectées à travers le monde révèlent que la violence conjugale est de moins en moins tolérée, une tendance à laquelle ONU-Femmes a contribué via des programmes de prévention complets et fondés sur des données factuelles, la transformation des normes sociales et la participation des hommes et des garçons.

51. L'augmentation du nombre de femmes demandant de l'aide à des prestataires de services, en particulier dans la police et la justice, est due en partie à la collaboration entre ONU-Femmes, l'ONUDC et le PNUD sur le développement de l'appareil institutionnel et le renforcement des capacités des forces de l'ordre, ainsi qu'à l'élaboration de nouvelles directives visant à combler les lacunes les plus graves. Dans le cadre de l'initiative mondiale « Des villes sûres et des espaces publics sûrs », entre 2018 et 2021, la sensibilisation et l'appui technique renforcé d'ONU-Femmes ont permis à 43 villes (16 en 2021) de produire et de mettre à disposition des données sur la prévalence du harcèlement sexuel contre les femmes et les filles dans les espaces publics.

52. Entre 2018 et 2021, grâce à la poursuite des activités de sensibilisation d'ONU-Femmes, à son soutien technique, à la production de connaissances et à l'organisation de dialogues politiques, 22 pays (17 en 2021) ont adopté des lois relatives à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans les espaces privés et publics ou les ont renforcées, et 12 pays (5 en 2021) ont adopté une législation visant à prévenir les féminicides, à enquêter sur ces crimes, à les sanctionner et à apporter des réparations.

53. Cette période a également apporté des occasions uniques de mettre sur le devant de la scène un changement porteur de transformation, notamment grâce à l'organisation par ONU-Femmes du Forum Génération Égalité. Plus de 400 porteurs d'engagement ont souscrit à la coalition d'action contre la violence fondée sur le genre. En 2021, les projets soutenus par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ont touché 41 782 089 personnes dans 68 pays et territoires, et le montant total des subventions s'est élevé à 74,7 millions de dollars.

54. En 2021, en collaboration avec l’OMS et l’UNFPA, ONU-Femmes a offert aux partenaires nationaux du Bangladesh, de l’Inde et du Népal une occasion unique de bâtir une vision commune et coordonnée de l’élaboration efficace de programmes de prévention fondés sur des données factuelles.

55. Entre 2018 et 2021, ONU-Femmes a fourni un appui technique à 38 pays (9 en 2021) pour mettre au point ou améliorer des directives, protocoles et consignes générales sur la prestation de services de qualité aux rescapées. ONU-Femmes a lancé, avec l’International Association of Women Police et l’ONUUDC, le *Handbook on Gender-Responsive Police Services for Women and Girls Subject to Violence* (Manuel sur les services de police tenant compte des questions de genre pour les femmes et les filles victimes de violence), un outil essentiel visant à remédier aux défaillances dans les enquêtes sur la violence contre les femmes et les filles grâce à l’adoption d’approches centrées sur les rescapées.

56. Entre 2018 et 2021, ONU-Femmes a supervisé la mise en place de 56 partenariats en faveur de villes et d’espaces publics sûrs (17 en 2021) afin de prévenir et de combattre les violences sexuelles commises dans les espaces publics. À Edmonton, au Canada, on s’est pour la première fois appuyé sur un outil d’analyse fondée sur le genre et sur des données issues du programme « Des villes sûres et des espaces publics sûrs » d’ONU-Femmes pour rénover un refuge de transit en tenant compte des considérations de sécurité propres aux femmes et aux filles.

57. Tout au long de la mise en œuvre du Plan stratégique 2018-2021, ONU-Femmes a redoublé d’efforts pour lutter contre l’exploitation et les atteintes sexuelles tout en apportant un appui au groupe de travail sur le harcèlement sexuel du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. En 2021, l’Entité a contribué à finaliser des orientations visant à faire progresser l’interprétation commune d’une approche du harcèlement sexuel centrée sur la victime/rescapée au sein des organismes des Nations Unies et a mis sur pied des sessions virtuelles sur l’élimination du harcèlement sexuel dans différents contextes.

58. Grâce à ses connaissances et à son expertise en matière d’approches politiques et programmatiques fondées sur des éléments factuels de l’élimination des violences faites aux femmes, à des méthodes innovantes de collecte de données et à des partenariats de longue date avec la société civile et les organisations de défense des droits des femmes, ONU-Femmes occupe une place privilégiée, au sein du système des Nations Unies, pour fournir des conseils et apporter un appui technique sur la manière d’associer la violence à l’égard des femmes et des filles et la protection sociale, ainsi que pour relever les défis posés par les crises en cours, notamment les changements climatiques, les conflits et la violence en ligne et facilitée par les technologies de l’information et des communications.

59. Pour aller de l’avant, ONU-Femmes continuera d’intensifier les programmes fondés sur des éléments factuels afin de mettre fin à la violence contre les femmes, d’innover et de mobiliser de nouveaux acteurs dans des secteurs divers et non traditionnels et accélérer ainsi le changement.

Initiative Spotlight

Les résultats de l'examen à mi-parcours de l'Initiative Spotlight lancée par l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies confirment qu'il s'agit d'un modèle complet, multipartite et fondé sur des données factuelles, dont les résultats sont porteurs de transformation et les travaux résolument tournés vers les femmes, les filles et les organisations de la société civile. Il est en outre relevé dans les conclusions de l'examen que d'importants progrès ont été réalisés dans tous les domaines de réalisation et que l'Initiative produit des résultats catalytiques eu égard au renforcement des mouvements de femmes.

E. Réalisation 5 : les femmes et les filles contribuent à l'instauration d'une paix durable et à l'amélioration de la résilience et jouent un rôle plus important dans ce domaine, et bénéficient de l'action humanitaire et de la prévention des catastrophes naturelles et des conflits à égalité avec les hommes

Nombre de pays et territoires couverts
en 2021 : 79

Dépenses totales en 2021 :
126,65 millions de dollars

Contribue à la réalisation des objectifs de développement durable suivants :



Figure 6. Réalisation 5
Progrès réalisés par rapport aux objectifs 2021

Produit		Indicateur	
13	124 %	5.13.1	150 %
		5.13.2	150 %
		5.13.3	129 %
		5.13.4	65 %
14	139 %	5.14.1	116 %
		5.14.2	150 %
		5.14.3	150 %
15	147 %	5.15.1	150 %
		5.15.2	141 %
		5.15.3	150 %

■ Progrès ≥ 90 % ■ Progrès ≥ 60 % ■ Progrès entre 0 et 59 %

60. Dans un contexte de crises plus complexes et prolongées, d'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes et de répercussions de la COVID-19, la demande en soutien apporté par ONU-Femmes pour remédier à ces difficultés cumulées a considérablement augmenté pendant la période couverte par le Plan stratégique 2018-2021. Les efforts déployés par ONU-Femmes au cours de la décennie passée ont porté leurs fruits, ce qui a permis d'obtenir de bons résultats en matière de réalisations et d'impact. L'Entité a apporté sa pierre à l'édifice, dans ces réalisations, en intensifiant les actions conjointes pour concrétiser les engagements, améliorer la coordination et développer les activités opérationnelles. ONU-Femmes a atteint un taux de réalisation moyen sur la période couverte par le Plan stratégique 2018-2021 de 135 % (135 % en 2021).

61. En 2021, 235 millions de personnes ont eu besoin d'une aide humanitaire, le chiffre le plus élevé depuis plusieurs décennies, et les catastrophes ont causé des dommages économiques estimés à 343 milliards de dollars. Les femmes et les filles prises dans des situations de conflit, de crise et de catastrophe ont été touchées de manière disproportionnée et pourtant, malgré les risques aggravés et mortels, y compris liés aux violences fondées sur le genre, beaucoup d'entre elles étaient en première ligne pour intervenir.

62. Assurant le secrétariat du Réseau de personnes référentes pour les femmes et la paix et la sécurité, qui compte 90 membres représentants de gouvernements et d'organisations régionales, ONU-Femmes a joué un rôle clé dans la hausse du nombre de plans d'action nationaux axés sur les résultats pour les femmes, la paix et la sécurité. En 2021, 86 plans d'action nationaux (60 en 2018) comprenaient des cadres et des indicateurs permettant de suivre les résultats, même si des efforts supplémentaires s'imposent pour garantir le niveau adéquat des allocations budgétaires.

63. Parmi les décisions du Conseil de sécurité, 69 % faisaient référence à des questions liées à l'égalité des genres, contre 51 % en 2016, lorsque le Groupe informel d'experts du Conseil de sécurité chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité, soutenu par ONU-Femmes qui en assure le secrétariat, a entrepris de tenir une moyenne de huit réunions par an.

64. Le partenariat solide entre ONU-Femmes et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a continué de produire d'excellents résultats. En 2021, le Fonds pour la consolidation de la paix a dépassé l'objectif minimum de 15 % de projets visant en premier lieu à promouvoir l'égalité des genres, atteignant 21,7 %.

65. En 2021, le Women's Peace and Humanitarian Fund (Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire) avait financé plus de 450 organisations de la société civile locales dans 26 pays touchés par des crises afin de soutenir les dirigeantes de la société civile et leurs organisations dans la prévention des conflits, l'intervention en cas de crise, l'élimination de la violence sexuelle et fondée sur le genre et la reconstruction en mieux après la COVID-19.

66. La part des accords de paix comportant des dispositions relatives au genre a doublé, passant de 13,8 % en 2018 à 28,6 % en 2020. ONU-Femmes y a concouru en produisant des connaissances, en fournissant une expertise technique et en mettant des espaces à disposition pour la mise en réseau et la conclusion de partenariats. En 2021, l'Entité a continué de soutenir les organisations de femmes de la société civile afin d'influencer les processus de paix formels et informels, et 646 organisations ont bénéficié d'un appui financier et technique (417 en 2018). Pour chaque processus de paix dirigé ou codirigé par l'ONU, les équipes de médiation et les parties aux négociations comptaient des femmes, les organisations de la société civile de femmes ont été consultées et une expertise technique en matière de genre a été dispensée (83,3 % en 2018).

67. ONU-Femmes a aidé 288 institutions de justice et de sécurité dans 33 pays à tenir compte des questions de genre et à protéger les droits des femmes et des filles. Dans le cadre d'un partenariat avec Justice Rapid Response, 16 enquêteurs et enquêtrices sur les violences sexuelles et fondées sur le genre ont été déployés dans huit situations de conflit et de crise. Au Kosovo [résolution 1244 du Conseil de sécurité (1999)], le soutien d'ONU-Femmes aux procureurs et aux enquêteurs a permis de prononcer la toute première condamnation dans un tribunal kosovar pour violence sexuelle liée au conflit.

68. ONU-Femmes a continué de promouvoir les droits des femmes dans le contexte du terrorisme et de l'extrémisme violent, notamment via le Pacte mondial des Nations Unies de coordination contre le terrorisme. En 2021, ONU-Femmes a soutenu des approches tenant compte des questions de genre dans 13 initiatives de politiques et de programmes sur la prévention de l'extrémisme violent, malgré les difficultés posées par la COVID-19.

69. La meilleure reconnaissance du rôle d'ONU-Femmes dans l'action humanitaire a permis d'obtenir de solides résultats en matière de réalisations et de produits : 75 % des aperçus des besoins humanitaires publiés comportaient une analyse des questions de genre en 2021 (45 % en 2018). ONU-Femmes a mis à profit ses compétences spécialisées dans les questions de genre dans 87 % des approches sectorielles de l'aide humanitaire (84 % en 2018). Au nom du Groupe de référence pour les questions de genre du Comité permanent interorganisations, ONU-Femmes continue de diriger les efforts de suivi visant à faire respecter le principe de responsabilité en matière d'égalité des genres dans l'action humanitaire dans 31 contextes de crise. L'Entité a soutenu le renforcement des capacités de 2 600 intervenants humanitaires, y compris des représentants de la société civile, en matière d'égalité des genres dans l'action humanitaire dans 21 pays touchés par des crises.

70. Entre 2018 et 2021, 1 876 220 femmes et filles touchées par des crises, y compris des réfugiées, des déplacées et des rapatriées, ont accédé aux services humanitaires fournis par ONU-Femmes (562 397 en 2021), notamment grâce à 149 espaces sûrs et centres d'autonomisation pour femmes. La conclusion d'un nouveau partenariat mondial avec le FNUAP, soutenu par le Fonds central pour les interventions d'urgence qui est géré par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, a permis à ONU-Femmes de lutter contre les taux élevés de violence fondée sur le genre dans les situations de crise humanitaire qu'ont connu le Bangladesh, le Cameroun, la Colombie, l'État de Palestine, l'Éthiopie et le Myanmar. Plus de 200 000 femmes, filles, hommes et garçons touchés par des crises ont bénéficié de ce partenariat grâce auquel 71 organisations locales de femmes et plus de 100 réseaux de protection communautaire ont pu recevoir un soutien.

71. En 2021, ONU-Femmes a permis à 1 241 organisations et groupes de femmes locaux (498 en 2018) de participer véritablement aux processus de planification humanitaire, d'améliorer les réalisations équitables entre les genres et d'accroître l'accès des femmes et des filles touchées des crises aux services humanitaires essentiels.

72. Le programme d'éducation de la deuxième chance d'ONU-Femmes, fruit d'un partenariat public-privé innovant mis en place dans six pays, a soutenu 90 000 femmes touchées par des crises dans 69 centres d'apprentissage mettant en œuvre une approche du type « apprendre pour gagner ». Dix mille infirmières ont acquis des compétences en matière de prévention et de traitement de la COVID-19 et sont désormais employées. En 2021, le programme a mobilisé 34 % de ses moyens grâce à un cofinancement du secteur privé, des pouvoirs publics et des organismes des Nations Unies dans les pays.

73. ONU-Femmes s'efforce de prévenir et d'atténuer les risques liés aux catastrophes et aux changements climatiques en donnant aux femmes les moyens de diriger les actions de réduction des risques de catastrophe et en renforçant leur résilience. L'Entité a apporté un soutien technique aux évaluations des risques de catastrophe et des besoins après une catastrophe tenant compte des questions de genre dans 44 pays entre 2018 et 2021 (9 en 2021). Elle s'est associée à 245 organisations de femmes et parties prenantes œuvrant pour l'amélioration de la résilience aux catastrophes dans 47 pays afin d'accroître l'accès des femmes aux systèmes d'alerte rapide, au financement, aux services, aux infrastructures résilientes, aux moyens de subsistance et aux entreprises tenant compte des questions de genre.

74. Grâce à son programme [Women's Resilience to Disasters \(WRD\)](#) visant à renforcer la résilience des femmes face aux catastrophes, ONU-Femmes a porté la voix des femmes et soutenu leurs actions dans six processus et conférences sur la réduction des risques de catastrophes et la résilience, y compris la COP26, et a contribué à l'intégration des questions de genre dans les documents finaux, les plans d'action et les engagements des cinq plateformes et forums régionaux.

75. Les engagements mondiaux et la reconnaissance croissante de la centralité de l'égalité des genres dans la prévention des crises et la réponse apportée à celles-ci n'ont pas effacé toutes les lacunes. Le financement mondial de l'aide apportée aux femmes et aux filles en situation de crise est anormalement faible. En renforçant les partenariats au sein du système des Nations Unies et au-delà, y compris avec les organisations locales de femmes et via le Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire, lancé lors du Forum Génération Égalité, ONU-Femmes tirera davantage parti de son triple mandat et de ses capacités dans le domaine du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix pour accélérer l'amélioration des résultats pour les femmes et les filles exposées aux risques et touchées par des crises dans le cadre du Plan stratégique 2022-2025.

Renforcement du rôle de coordination d'ONU-Femmes conformément au nouvel examen quadriennal complet

ONU-Femmes, dans son Plan stratégique 2022-2025, prévoit une réalisation systémique sur la coordination du système des Nations Unies qui vise à orienter les contributions cohérentes et systématiques des Nations Unies vers la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Conformément à l'examen quadriennal complet de 2020, ONU-Femmes accentuera son action en matière de coordination à tous les niveaux afin d'encourager l'application du principe de responsabilité à l'échelle du système pour obtenir des résultats, de soutenir la mise en œuvre complète du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes et de la feuille de résultats des équipes de pays connexe et d'étendre l'application des mécanismes de suivi et d'allocation des ressources financières associés aux objectifs financiers.

Forte de son expertise thématique, ONU-Femmes fera valoir et renforcera sa participation aux mécanismes de coordination interinstitutions spécialisés dans les questions liées à l'égalité des genres, à la gouvernance et à la normalisation, tels que le groupe de travail de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et les équipes de préparation sur les mesures temporaires spéciales et les lois discriminatoires. L'Entité servira de secrétariat à des organes tels que le Groupe informel d'experts du Conseil de sécurité chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité et le Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire.

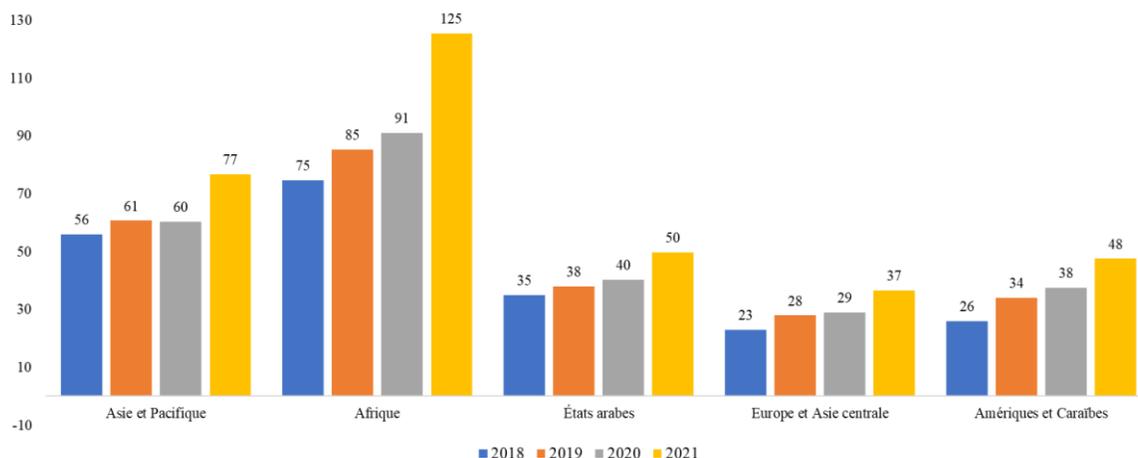
ONU-Femmes renforcera encore l'appui coordonné à l'intégration des questions de genre dans les processus du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. L'Entité étendra cette approche à l'action humanitaire, à la réduction des risques de catastrophes et à la résilience afin d'améliorer les résultats en matière d'égalité des genres et de faire progresser les normes et les règles connexes en œuvrant au renforcement de l'obligation de rendre compte par le truchement du dispositif d'application du principe de responsabilité en matière d'égalité des genres du Comité permanent interorganisations et en soutenant le suivi et l'établissement de rapports sur les indicateurs liés à la paix et à la sécurité à l'échelle du système. ONU-Femmes fera également progresser les normes harmonisées et communes visant à éliminer les violences faites aux femmes en soutenant le cadre de résultats des travaux interinstitutions mis en place en 2021, en prenant la tête d'initiatives conjointes, notamment via le Forum Génération Égalité et la Coalition d'action contre la violence fondée sur le genre.

F. Dépenses afférentes aux programmes et types de contribution

76. En 2021, les dépenses totales afférentes aux programmes se sont élevées à 431,8 millions de dollars. Les dépenses des bureaux extérieurs ont augmenté de 80 % au cours des cinq dernières années. Au total, 31 % des dépenses afférentes aux programmes concernaient des programmes conjoints. Du point de vue géographique, les dépenses afférentes aux programmes les plus élevées ont été engagées en Afrique subsaharienne, suivie de l'Asie et du Pacifique (figure 7).

77. Sur le plan thématique, l'élimination des violences faites aux femmes a fait l'objet des dépenses les plus élevées (127,0 millions de dollars), suivie par la paix et la sécurité et l'action humanitaire (126,7 millions de dollars).

Figure 7
Répartition régionale
 (En millions de dollars des États-Unis)



78. En ce qui concerne le type de services fournis, des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique ont continué d'être menées dans la plupart des pays, de même que des activités de sensibilisation et de mobilisation sociale (78 pays dans les deux cas). Des activités de coordination avec les autres entités des Nations Unies ont été menées dans 77 pays.

IV. Évaluation des résultats en matière d'efficacité et d'efficience organisationnelles

79. Entre 2018 et 2021, ONU-Femmes s'est employée à devenir un partenaire plus efficace afin de prendre efficacement l'initiative en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes. L'Entité s'est appuyée sur son mandat de coordination pour exploiter les synergies et renforcer le principe de responsabilité au sein du système des Nations Unies, développer les partenariats, rationaliser et renforcer les processus et systèmes existants, et améliorer les mécanismes de gouvernance et de contrôle. En 2021, ONU-Femmes s'est vu décerner un score de 87 (78 en 2018) par l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA), ce qui témoigne de sa maturité croissante et de son engagement en faveur de la transparence.

80. ONU-Femmes a poursuivi le renforcement et la normalisation de ses modèles d'activité et de ses interventions programmatiques au niveau des pays, des régions et des sièges, jetant les bases de l'approche relative à la transformation opérationnelle dans le Plan stratégique 2022-2025 et donnant à l'Entité la capacité de s'adapter à des circonstances externes qui évoluent rapidement.

81. En 2021, ONU-Femmes a atteint les objectifs pour 78 % des indicateurs d'efficacité et d'efficience organisationnelle, et a enregistré de bonnes performances (à 10 % près d'un objectif) pour 76 % des indicateurs.

G. Produit 1 : la coordination, la cohérence et l'application du principe de responsabilité sont renforcées au sein du système des Nations Unies en vue d'appuyer les engagements en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes

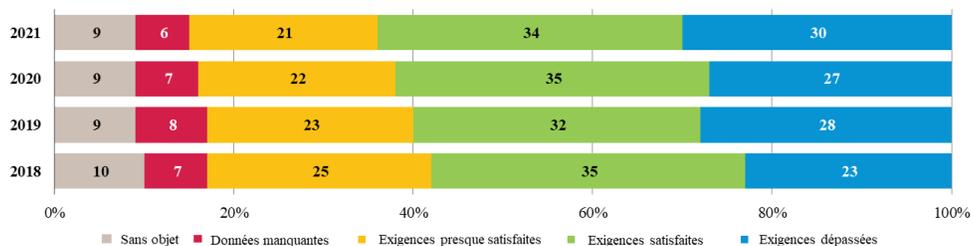
82. Depuis 2018, l'action d'ONU-Femmes en matière de direction, de coordination et de promotion du principe de responsabilité pour faire progresser l'égalité des genres dans le système des Nations Unies a été continuellement renforcée. Le taux de réalisation moyen global dans le cadre du Plan stratégique 2018-2021 pour ce produit était de 94 % (88 % en 2021).

83. ONU-Femmes a contribué à l'intégration de la prise en compte des questions de genre dans les trois piliers des Nations Unies via, entre autres, sa participation au Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, au Comité exécutif du Secrétaire général et au Groupe des Nations Unies pour le développement durable, ainsi qu'à la présidence ou à la coprésidence des mécanismes de coordination axés sur l'égalité des genres à tous les niveaux. Pour asseoir son rôle au niveau des pays, ONU-Femmes, assurant la présidence du groupe de travail « égalité des genres » du Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous, a soutenu l'élaboration et la diffusion des normes et procédures du groupe thématique sur l'égalité des genres et la mise au point de [la note d'orientation et liste de contrôle visant à éliminer les obstacles liés au genre entravant le déploiement équitable des vaccins contre le COVID-19](#).

84. En 2021, l'égalité des genres a progressé dans les réalisations de 64 % des plans-cadres de coopération et autres plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, une part qui atteint 70,4 % pour les 29 plans-cadres de coopération élaborés en 2021. Sur 130 équipes de pays des Nations Unies, 113 ont mis en œuvre un ou plusieurs programmes conjoints axés sur l'objectif de développement durable n° 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles). Fin 2021, la part assumée par ONU-Femmes des dépenses totales des programmes conjoints était de 31 %, un record pour l'organisation qui représente une hausse considérable par rapport aux 13 % de 2018.

85. Grâce à l'appui technique d'ONU-Femmes et à sa gestion des ressources, la couverture et la qualité des rapports sur le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes et la feuille de résultats des équipes de pays connexe ont été considérablement renforcées depuis 2018, catalysant les progrès en matière d'intégration des questions de genre. En 2021, 71 entités des Nations Unies et 61 équipes de pays des Nations Unies – un nouveau record – ont rendu des comptes, respectivement, sur le Plan d'action et la feuille de résultats connexe.

Figure 8
Notations du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes



86. ONU-Femmes a soutenu l'expansion du marqueur genre dans Umoja, UN-Info et les mécanismes de financement commun. Le fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 a affecté 64 % des allocations de fonds à des projets de promotion de l'égalité des genres en intégrant le marqueur et un objectif financier pour les résultats liés au genre. Malgré cela, les progrès accomplis au niveau des entités ont été légèrement inférieurs aux objectifs, 39 % d'entre elles ayant mis en place des marqueurs genre et 32 % ayant fixé des objectifs financiers en 2021. ONU-Femmes a élargi son soutien aux mécanismes de coordination humanitaire dans les situations de crise, atteignant 41 pays en 2021, et continué de diriger les efforts visant à renforcer le principe de responsabilité vis-à-vis des engagements en matière de genre dans la planification et la mise en œuvre des actions humanitaires dans plus de 30 situations de crise.

87. Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap de 2018, ONU-Femmes a pris en 2021 les rênes de la coordination et de la collaboration interinstitutions, y compris dans le cadre de programmes conjoints, afin de soutenir de manière systématique 45 équipes de pays des Nations Unies par la production de connaissances et le développement des capacités sur les liens entre égalité des genres et handicap.

88. ONU-Femmes a continué de diriger et de coordonner le réseau de référents pour la parité des genres à l'échelle du système, renforçant les capacités de 120 entités, départements et bureaux des Nations Unies pour mettre en œuvre la stratégie du Secrétaire général sur la parité des sexes, les lignes directrices pour la création d'un environnement porteur (Enabling Environment Guidelines) et la version de ces dernières adaptée aux besoins du terrain.

89. Tout au long de la période 2018-2021, ONU-Femmes a tiré parti du repositionnement de l'ONU pour intégrer une approche soucieuse de l'égalité des sexes dans les processus et cadres à l'échelle du système, en fournissant un appui consultatif et un appui à la coordination sur les normes à l'échelle du système. Dans le Plan stratégique 2022-2025, ONU-Femmes renforcera le soutien apporté aux domaines nécessitant une attention particulière en intensifiant les efforts relatifs au principe de responsabilité au sein du système des Nations Unies, y compris dans les domaines thématiques.

H. Produit 2 : ONU-Femmes mobilise davantage ses partenaires aux fins de l'exécution de son mandat

90. Au cours des quatre dernières années, ONU-Femmes a réussi à élargir et exploiter les partenariats avec un large éventail d'acteurs via la sensibilisation, la

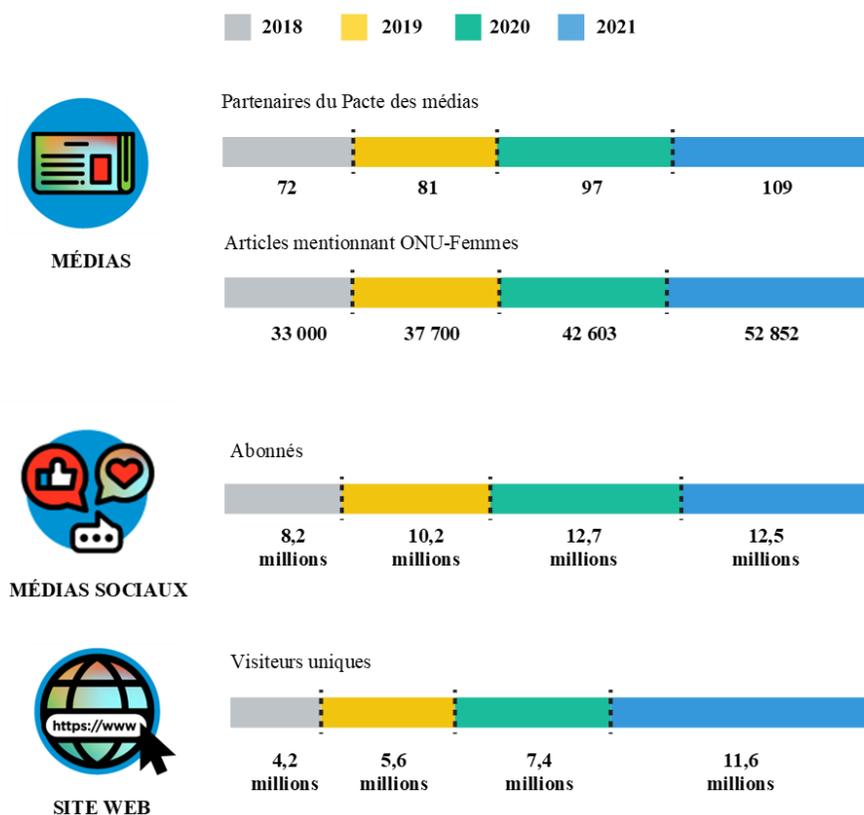
communication et la mobilisation des ressources, enregistrant un taux de réalisation global de 131 %, entre 2018 et 2021, au titre de ce produit (133 % en 2021).

91. Le Forum Génération Égalité a été l'initiative d'ONU-Femmes la plus visible pour marquer l'examen après 25 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Il a suscité d'ambitieux engagements en matière de politiques, de programmes et de sensibilisation de la part des gouvernements, des organismes philanthropiques, de la société civile, des organisations de jeunes, des organisations internationales et du secteur privé, ainsi que 40 milliards de dollars d'engagements financiers visant à accélérer les progrès dans six domaines d'action fondamentaux décrits dans un plan d'accélération mondial lancé lors du Forum. Plus de 50 000 participants ont pris part au processus de cocréation et au Forum. En centralisant les voix d'une variété d'acteurs, y compris la société civile et les jeunes, dans un modèle de prise de décision partagée, le Forum a élargi l'appui multipartite et l'application du principe de responsabilité à l'égalité des genres pour les cinq années à venir.

92. ONU-Femmes a continué de renforcer ses partenariats avec la société civile, notamment les organisations de défense des droits des femmes, les groupes consultatifs de la société civile, les jeunes, les acteurs confessionnels et les organisations œuvrant avec les hommes et les garçons à promouvoir l'égalité des genres. Le symposium MenEngage Ubuntu, lors duquel ont été repensés collectivement les travaux sur les hommes et la masculinité au service de la justice de genre, en est un exemple. La campagne HeForShe a quant à elle mobilisé 3 415 714 partisans en 2021.

Figure 9

Communication et sensibilisation



93. ONU-Femmes a mis à profit un large éventail de canaux de communication, dépassant les objectifs de son Plan stratégique. S'appuyant sur des partenariats, via le Pacte des médias en plein essor, tout en investissant dans des contenus numériques sophistiqués et les médias sociaux, ONU-Femmes a sensibilisé le public et les médias à diverses questions relatives à l'égalité des genres, notamment en ce qui concerne la COVID-19.

94. En collaborant avec 154 entreprises partenaires dans le monde, ONU-Femmes a mis en lumière la valeur ajoutée de l'engagement du secteur privé pour avoir des effets bénéfiques sur la vie des femmes et des filles. Les membres de l'initiative Unstereotype Alliance, qui regroupe 217 entreprises dans le monde pour un budget publicitaire s'élevant à 500 milliards de dollars par an, n'ont cessé de promouvoir des normes sociales progressistes et égalitaires en matière de genre.

95. La montée en puissance des comités nationaux d'ONU-Femmes, qui ont collecté 21,9 millions de dollars entre 2018 et 2021 (4,9 millions de dollars en 2021), s'est poursuivie. Ces comités ont pu s'appuyer sur des cadres de planification et d'établissement de rapports améliorés, des supports de campagne d'urgence dédiés et les investissements périodiques d'ONU-Femmes dans l'intensification de la collecte de fonds.

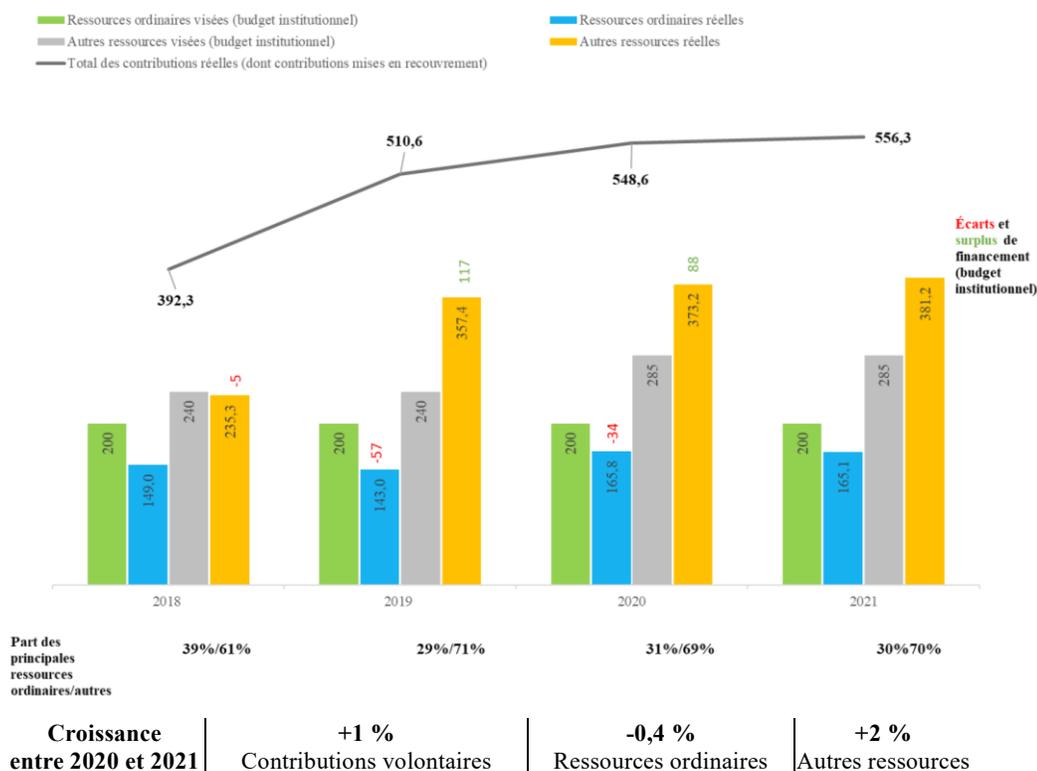
96. En 2021, malgré les difficultés liées à la COVID-19, les partenaires financiers d'ONU-Femmes ont renouvelé leur confiance dans l'organisation en tant que dépositaire fiable de leurs ressources. L'Entité a reçu 556,3 millions de dollars de contributions, ce qui a dépassé la barre des 500 millions de dollars pour la troisième année consécutive. Les ressources ordinaires se sont à peu près maintenues au niveau record de 2020, malgré un contexte difficile pour la mobilisation de ressources. Le rapport entre les ressources ordinaires et les autres ressources atteint 30 %, au niveau du seuil fixé dans le pacte de financement.

97. ONU-Femmes continue de promouvoir l'égalité des genres dans les grandes instances où se prennent les décisions en matière de financement, y compris la collaboration avec les institutions financières internationales, en vue d'intégrer et de mettre en œuvre une optique de genre dans les mécanismes de financement. L'Entité a réuni les ministres des finances, du développement et de l'égalité des genres, ainsi que les institutions financières internationales pour mettre en lumière les meilleures pratiques et partager des données d'expérience sur les plans de relance tenant compte des questions de genre. En outre, elle a finalisé des mémorandums d'accord avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque asiatique de développement, et a mis en avant des politiques de relèvement après la pandémie tenant compte des questions de genre via un engagement de haut niveau pris lors du forum sur le suivi du financement du développement.

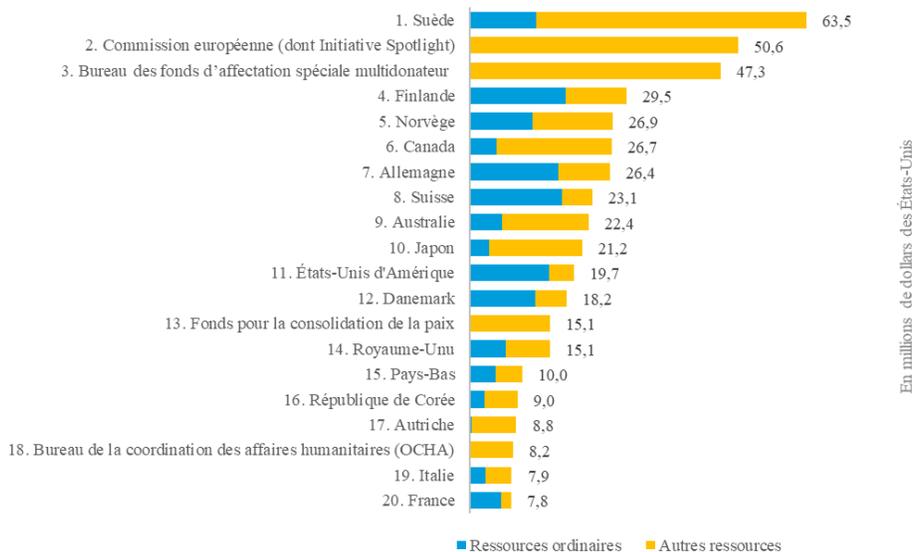
98. Les collaborations telles que celle qui a donné lieu au Forum Génération Égalité ont démontré le potentiel inexploité des partenariats multipartites, qui permettent de tirer parti de l'engagement politique et des ressources à l'appui d'une plus grande prise en compte de l'égalité des genres et de résultats collectifs en la matière. ONU-Femmes se saisira de manière proactive des occasions plus nombreuses et plus ambitieuses de mener des actions collectives, notamment sous la bannière de Génération égalité. À l'avenir, l'Entité veillera également à ce que les initiatives de partenariat soient examinées et mises au point en insistant sur la solidité de la conception et l'évaluabilité.

Figure 10
Revenus d'ONU-Femmes (2018-2021)

(En millions de dollars des États-Unis)



20 principaux partenaires de financement (2021)



* Comptabilisation des produits par rapport sur les comptes de gestion (conformément à la politique de gestion des produits)

179	81	74
partenaires de financement	États Membres ont apporté leur contribution à ONU-Femmes	États Membres ont contribué aux ressources ordinaires

I. Produit 3 : la qualité des programmes est renforcée grâce aux connaissances, à l'innovation, à la gestion axée sur les résultats et à l'évaluation

99. Entre 2018 et 2021, ONU-Femmes a continué d'améliorer ses résultats grâce à la conception d'interventions de haute qualité, l'intégration de l'innovation et de la gestion axée sur les résultats et la production et l'utilisation systématique de données, d'éléments factuels et de connaissances. Le taux de réalisation moyen pour ce produit sur la période couverte par le Plan stratégique 2018-2021 était de 128 % (128 % en 2021).

100. ONU-Femmes a soutenu les avancées en matière d'égalité des genres grâce à des supports de connaissance et des orientations générales d'avant-garde, fondés sur des données factuelles, aux niveaux mondial, régional et national. Quinze nouveaux profils de pays en matière d'égalité des genres ont été mis au point par les bureaux de pays en 2021 (37 depuis 2018) pour éclairer les analyses communes de pays et les plans-cadres de coopération.

101. La poursuite de la mise en œuvre de la première stratégie institutionnelle de gestion des connaissances d'ONU-Femmes a renforcé le partage des connaissances au sein de l'organisation, l'augmentation du nombre de communautés de pratique actives étant notable, passant de 14 en 2017 à 132 en 2021.

102. Entre 2018 et 2021, le Centre de formation d'ONU-Femmes a fait progresser les connaissances et les capacités de 354 868 participants dans le monde (106 762 rien qu'en 2021) grâce à son Campus d'apprentissage en ligne et aux plateformes connexes.

103. ONU-Femmes a continué de renforcer ses capacités en matière de gestion axée sur les résultats, 83 % du personnel engagé dans les programmes ayant pu bénéficier de son cours d'apprentissage en ligne dédié. En ce qui concerne les rapports annuels, 71 % ont satisfait aux normes de qualité, ce qui est légèrement inférieur à l'objectif de 74 % fixé pour 2021. L'introduction des programmes de travail biennaux en décembre 2021 a ouvert la voie à une remise à plat générale des processus et instruments de planification, qui devrait renforcer encore la culture des résultats dans toute l'organisation.

104. La progression des indicateurs clés de performance de l'évaluation est constante. Le taux de mise en œuvre des évaluations prévues a atteint 97 % en 2021. Dans le cadre des évaluations-qualité des évaluations, 98 % des rapports d'évaluation d'ONU-Femmes pour 2021 se sont vu décerner la note globale « Très bien » ou « Bien », dépassant de ce fait l'objectif fixé pour 2021.

105. Au cours des quatre dernières années, ONU-Femmes a joué le rôle important d'autorité en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes. L'Entité entend renforcer encore ses travaux sur les données et les connaissances dans le cadre du Plan stratégique 2022-2025 en s'appuyant sur une stratégie globale en la matière. Les enseignements tirés du Plan stratégique 2018-2021 ont mis en lumière la nécessité d'une normalisation accrue, ainsi que de politiques, de procédures et d'orientations améliorées et simplifiées dans l'ensemble des programmes du Plan stratégique et des cycles de vie des projets. Ces lacunes, ainsi que d'autres, seront comblées dans le cadre du Plan stratégique 2022-2025 grâce à la révision des politiques internes, des procédures et des systèmes intégrés.

J. Produit 4 : les ressources financières et humaines sont mieux gérées en vue d'obtenir les résultats escomptés

106. Au cours de la période 2018-2021, ONU-Femmes a renforcé ses processus opérationnels, ses systèmes institutionnels, ses pratiques en matière de gestion des risques et ses effectifs en tirant parti des partenariats conclus au sein du système des Nations Unies pour améliorer l'efficacité et l'efficacités. Le taux de réalisation moyen pour ce produit, entre 2018-2021, était de 98 % (98 % en 2021).

107. En 2021, l'Entité a poursuivi la mise en œuvre du nouveau progiciel de gestion intégré, Quantum, dans le cadre d'un consortium avec le PNUD. ONU-Femmes a confirmé la progression de ses capacités d'absorption pour la mise en œuvre des programmes et des projets, dépassant son objectif de 2021 pour les autres ressources.

108. Entre 2018 et 2021, ONU-Femmes a donné la priorité à la simplification des processus de gestion des ressources humaines en mettant au point un nouveau système de gestion de la performance, en associant les objectifs individuels aux résultats du Plan stratégique et en élaborant une nouvelle solution de recrutement en ligne. Parmi les initiatives majeures, citons les sessions de dialogue en cascade, les déploiements virtuels ainsi que le Peg Snyder Award et les Team Excellence Awards créés pour récompenser les hautes performances. Les conditions d'emploi ont été améliorées, notamment grâce à l'extension du congé parental et à la mise en place d'une rémunération pour les stagiaires.

109. Pour garantir l'efficacité de la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel ainsi que de la lutte contre ces phénomènes, ONU-Femmes a mis en œuvre toutes les recommandations de l'examen indépendant axé sur les rescapées de ses politiques et procédures de lutte contre l'inconduite sexuelle et a mis en place un cadre de protection solide, opérationnel à tous les niveaux de l'organisation.

110. ONU-Femmes a renforcé les partenariats avec d'autres entités des Nations Unies sur la gestion des ressources humaines, notamment en lançant l'initiative Young Women Leaders en collaboration avec les Volontaires des Nations Unies en 2021, en utilisant le système de gestion de la formation de l'UNICEF et en dispensant des cours en ligne de l'École des cadres du système des Nations Unies sur les compétences en matière d'encadrement à l'intention de l'ensemble du personnel.

111. ONU-Femmes a réagi rapidement à la pandémie de COVID-19 en adoptant des procédures de passation de marchés et de recrutement accélérées, en s'emparant de la question de la santé mentale et du bien-être de l'ensemble du personnel et en prodiguant des conseils pour affronter la « nouvelle normalité » et l'avenir de la vie active.

112. L'Entité s'est vu décerner pour la dixième fois consécutive une opinion sans réserve sur ses états financiers de la part du Comité des commissaires aux comptes et a mis en œuvre toutes les recommandations de l'audit externe des années précédentes, ce qui constitue une réalisation importante. La Direction a également progressé dans la mise en œuvre des recommandations de l'audit interne, même si plusieurs recommandations institutionnelles restent en suspens depuis longtemps et font l'objet d'un suivi.

113. Entre 2018 et 2021, le Réseau mondial de gestion financière d'ONU-Femmes s'est étendu, assurant une prestation et une supervision cohérentes des services financiers et de la comptabilité grâce au partage des connaissances, aux solutions co-conçues, à la collaboration interrégionale, au renforcement des capacités des bureaux extérieurs, à la prestation de services et aux initiatives de simplification et d'accroissement de l'efficacité. Parmi les autres réalisations, 85 % des rapports à

l'intention des donateurs ont été soumis dans les délais en 2021, soit une augmentation sensible par rapport aux 68 % de 2018.

114. L'Entité a continué de renforcer la gestion des risques en utilisant des évaluations des risques opérationnels de la base au sommet, menées par les responsables de la gestion des risques, et des évaluations du sommet à la base réalisées par le Comité de gestion des risques. L'organisation a ainsi conservé un taux de conformité de 97 % des services chargés de la gestion des risques respectant les exigences fixées en matière de gestion du risque institutionnel. Bien que certains indicateurs restent touchés par la COVID-19, la performance globale reste forte grâce à la mise en œuvre de plans de continuité des opérations solides et à des mesures d'atténuation des risques.

V. Perspectives pour le Plan stratégique 2022-2025

115. Face à des difficultés multiples et croissantes en matière de développement, aggravées par une pandémie de COVID-19 qui a touché les femmes et les filles de manière disproportionnée, ONU-Femmes livre dans son Plan stratégique 2022-2025 une vision ambitieuse, marquée par l'urgence, qui se fonde sur des données factuelles pour accélérer les progrès vers l'égalité des genres et l'autonomisation de toutes les femmes et toutes les filles ainsi que le plein exercice de leurs droits.

116. Dans le cadre du Plan stratégique 2022-2025, ONU-Femmes optimisera ses contributions à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et enregistrera des résultats pour un nombre d'indicateurs des objectifs de développement durable plus important que dans le cadre du Plan stratégique 2018-2021.

117. Forte des enseignements tirés de son Plan stratégique 2018-2021, ONU-Femmes dans son Plan stratégique 2022-2025 se focalise sur les effets de son action dans ses quatre domaines d'action thématiques : gouvernance et participation à la vie publique ; autonomisation économique ; élimination des violences faites aux femmes et aux filles ; femmes et paix et sécurité, action humanitaire et réduction des risques de catastrophe. Compte tenu de l'interdépendance des résultats obtenus par l'Entité en matière de développement, sept résultats systémiques multithématiques stimuleront l'accomplissement de progrès vers la réalisation de résultats de plus haut niveau et viseront à garantir un changement durable en s'attaquant aux causes profondes de l'inégalité de genre.

118. Le Plan stratégique 2022-2025, à travers ces réalisations systématiques, met davantage l'accent sur la promotion de normes sociales positives et sur la voix, le sens du leadership ou le pouvoir d'action des femmes, et vise à rapprocher l'action mondiale normative et intergouvernementale de l'Entité de l'appui apporté aux pays pour traduire ces normes et règles en cadres législatifs et en cadres de mise en œuvre. Les travaux sur le financement de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et sur les connaissances et statistiques genrées seront intensifiés. Conformément aux recommandations d'une évaluation institutionnelle sur le programme phare d'ONU-Femmes, l'Entité s'appuiera sur les théories du changement et les actions fondées sur des données factuelles pour mettre au point des interventions type et obtenir des résultats à grande échelle. En outre, conformément à l'examen quadriennal complet de 2020, le Plan stratégique vise à intensifier les efforts déployés pour diriger, coordonner et promouvoir l'application du principe de responsabilité au sein du système des Nations Unies en ce qui concerne l'égalité des genres et l'autonomisation de toutes les femmes et toutes les filles.

119. Il est important de noter qu'en faisant fond de la réussite du Forum Génération Égalité, ONU-Femmes assure l'intégration des engagements de la Coalition d'action dans le Plan stratégique 2022-2025.

120. Dans une perspective d'appui aux réformes du système des Nations Unies pour le développement, le Plan stratégique 2022-2025 comprend un nombre sans précédent d'indicateurs communs et complémentaires, conçus en étroite collaboration avec d'autres partenaires des Nations Unies, qui favoriseront la cohérence du système et l'esprit de coopération en vue de la réalisation des objectifs mondiaux.

121. Le cadre d'efficacité et d'efficience organisationnelles a été revu et renforcé pour faire entrer de plain-pied une ONU-Femmes 2.0 dans la transformation institutionnelle, la culture de la responsabilité et la gestion plus forte de la performance. La méthodologie du tableau de bord prospectif garantit l'alignement ainsi que la prise en compte des résultats des rapports externes dans la gestion de la performance de l'organisation.

VI. Éléments d'un projet de décision

Le Conseil d'administration est invité à :

a) prendre note du Rapport de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) sur les progrès accomplis dans l'exécution du Plan stratégique 2018-2021, et féliciter ONU-Femmes pour son excellente performance à ce jour ;

b) saluer la contribution d'ONU-Femmes aux travaux du système des Nations Unies pour le développement et l'action ciblée qu'elle y mène pour garantir que l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes occupent une place centrale dans le programme de développement durable, notamment dans les plans-cadres de coopération ;

c) prendre note avec inquiétude du manque de ressources ordinaires, inciter tous les pays qui en ont la possibilité à augmenter leurs contributions volontaires de manière à assurer la mise en œuvre totale et efficace du Plan stratégique 2022-2025, et encourager la conclusion de partenariats renforcés à cet égard ;

d) encourager ONU-Femmes à continuer d'obtenir de bons résultats dans la réalisation de ses objectifs conformément au cadre de résultats du Plan stratégique 2022-2025 et aux orientations applicables issues de l'examen quadriennal complet de 2020, et demander à l'Entité, tout en prenant en compte ses propres priorités, d'harmoniser, le cas échéant, ses indicateurs avec ceux des autres entités des Nations Unies, en se concentrant sur l'ensemble des niveaux de résultats, et à recourir le plus possible à des indicateurs de résultats communs;

e) décider de transmettre le rapport au Conseil économique et social.